Cinquante cinquième année. - N° 130 A Lundi 5 et mardi 6 juillet 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2598

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

389 831 264 RCS Nanterre.
MODIF.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 75000.00 EUR.
Adresse : 22-24, Rue Lavoisier, 92000 Nanterre.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SYGMATEL ELECTRICITE Société par actions simplifiée Au capital de : Siège social 12 Rue de Saintonge 44240 La Chapelle-sur-Erdre N° RCS 422 219 196 RCS Nantes, est société absorbante MODIF Société par actions simplifiée Au capital de : 75 000,00 EUR Siège social 22-24 Rue Lavoisier 92000 Nanterre N° RCS 389 831 264 RCS Nanterre, est société absorbée Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet 2021, la société SYGMATEL ELECTRICITE, société par actions simplifiée au capital de 33.600 euros, dont le siège social est sis 12 rue de Saintonge, 44240 La Chapelle-sur-Erdre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 422 219 196 RCS NANTES, et la société MODIF, société par actions simplifiée au capital de 75.000 euros, dont le siège social est sis 22-24 rue Lavoisier, 92000 Nanterre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 389 831 264 RCS NANTERRE, ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la société MODIF par la société SYGMATEL ELECTRICITE, avec effet rétroactif au 1er janvier 2021. La société MODIF ferait apport, sur la base de ses comptes clos au 31 décembre 2020, à la société SYGMATEL ELECTRICITE de la totalité de son actif, soit 716.430 €, à charge de la totalité de son passif, soit 1.289.760 €, soit un actif net apporté de (573.330) €. La société SYGMATEL détenant la totalité des actions des sociétés SYGMATEL ELECTRICITE et MODIF, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital de la société SYGMATEL ELECTRICITE et il n'a ainsi été établi aucun rapport d'échange. Prime de fusion : Néant. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé le 1er juillet 2021 au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES au nom de la société SYGMATEL ELECTRICITE et le 1er juillet 2021 au Greffe du Tribunal de commerce de NANTERRE au nom de la société MODIF..